



LE PLANIFICATEUR

d'aménagement paysager

LE PLANIFICATEUR

Guide conçu pour vous aider à planifier vos aménagements paysagers

Par Permacon

LE PLANIFICATEUR

INTRODUCTION

Ce guide est conçu pour vous aider à planifier vos aménagements en tenant compte de tous les aspects importants de votre projet. En complétant le Planificateur, vous clarifierez vos objectifs et vous aurez une idée plus précise des étapes à franchir. Une fois complété, ce document ne constituera toutefois pas un devis final ni un plan d'installation. Toutefois, vous aurez en main tous les éléments nécessaires pour discuter et négocier avec les entrepreneurs et architectes paysagistes utilisant les produits Permacon.

LE PROJET

L'élaboration de votre projet comporte trois étapes essentielles.

1. La planification
2. Le design
3. Le choix des matériaux

Explorons maintenant chacune des phases principales de votre projet.

Phase 1. PLANIFICATION

PARAMÈTRES ET CONTRAINTES

Tout développement est soumis à des contraintes et à des paramètres incontournables. Assurez-vous de bien les connaître avant de structurer votre projet.

1. RÈGLEMENTS MUNICIPAUX

Avant d'entreprendre votre projet, il est important de contacter votre municipalité afin de vous informer des différents règlements qui régissent l'exécution des travaux que vous comptez entreprendre. Voici quelques questions auxquelles votre municipalité pourra répondre précisément.

- La réglementation relative à l'installation de piscines, de remises, de clôtures, de cabanons
- Les distances frontales et latérales à respecter

Dans l'incertitude, vous pouvez toujours soumettre votre projet au service des permis de votre municipalité qui se fera un plaisir de vous aider. Ceci vous permettra d'entreprendre vos travaux en toute quiétude.

2. SERVITUDES ET AUTRES LIMITES

Les servitudes et autres clauses inscrites lors de l'achat d'une propriété peuvent limiter vos droits de construction, surtout dans les quartiers plus anciens ou des propriétés ont été construites sans plan d'ensemble. Assurez-vous d'avoir en main une copie de votre certificat de localisation. Celui-ci est nécessaire à la planification et la réalisation de vos travaux.

3. *NIVEAUX*

Pour que votre projet d'aménagement prenne place harmonieusement dans son environnement, il est important de considérer les transitions entre la rue, les trottoirs municipaux et les accès (trottoirs et entrées) de votre résidence. Cette étape assurera l'intégration de votre projet à votre résidence ainsi qu'un déneigement efficace des entrées de garage. Dans les quartiers neufs, il est préférable d'attendre que la bordure de rue soit déjà en place avant d'adapter les niveaux.

4. *EMPRISE*

Une partie de votre terrain, parallèle à la rue, est considérée comme disponible à la municipalité qui peut y entasser la neige ou y modifier les infrastructures souterraines. C'est ce qu'on appelle l'emprise. Il est important de ne pas prévoir d'aménagement complexe dans cette partie du terrain.

BUDGET

En premier lieu, il est important de déterminer votre budget. Combien voulez-vous allouer à l'aménagement extérieur de votre maison ? Les spécialistes estiment que l'enveloppe budgétaire approximative, proportionnelle à la valeur de la propriété, représente généralement :

- 15% aménagement de base.
- 20% avec entrée de pavés
- 25% avec une piscine creusée

Cette enveloppe devrait également inclure les travaux reliés à la végétation (plantes, arbres, gazon, fleurs, etc.), aux points d'eau (fontaine, piscine, etc.), ainsi que l'aménagement des aires de stationnement, allées, terrasses, patios et autres.

Rien ne vous empêche d'étaler ces travaux sur plusieurs années en tenant compte de vos capacités budgétaires.

RESPECT DU SITE ET ÉLÉMENTS À CONSERVER

Définissez clairement les aspects que vous souhaitez mettre en valeur. Quels sont les éléments construits ou décoratifs que vous voulez ou devez conserver ? Un arbre mature, un point d'ombrage ou un aménagement ornemental sont autant de composantes que vous pouvez mettre en relief dans le cadre de votre projet. L'identification de ses éléments facilitera la planification et le travail de l'installateur. Une attention particulière doit être apportée aux éléments à conserver, notamment pour les arbres, en fonction du niveau final du terrain.

INVENTAIRE DES BESOINS

Procédez à un inventaire des aires que vous aimeriez créer. Quelle sera la part de votre projet qui sera consacrée au jardinage, aux fleurs, aux points d'eau ? Voici une liste sommaire des aires que vous pourriez incorporer à votre projet :

- Aire de jeux
- Ilot de cuisine extérieure
- Aire de repas
- Aire de détente
- Potager
- Jardin
- Platebandes
- Cascade
- Piscine
- Stationnement, entrée
- Allées, trottoirs
- Jupe de balcon
- Mur de camouflage (moteur de piscine ou bac à ordures)

ANALYSE DE LA RÉSIDENCE

Jetez un coup d'œil à votre maison. Observez son style architectural. Est-elle en pierre, en brique en revêtement d'aluminium, en vinyle, en agrégats, etc. ? Quelle est sa couleur ? Quel est le style architectural prédominant dans le quartier ?

Ces informations vous guideront au moment de choisir les couleurs, les formes ou les textures pour les pavés, murets ou dalles utilisés dans le cadre de votre projet.

Pour vous aider, Permacon met à votre disposition dans la section [ASSISTANT DE PROJET](#) de son site Internet, des outils pratiques qui vous aideront à choisir judicieusement vos produits, vos couleurs ainsi que vos finis et textures.

Phase 2. LE DESIGN

Voici quelques réflexions qui vous aideront à bien définir les critères de design de votre projet.

CONSIDÉRATIONS D'ENSEMBLE

- Considérez les aménagements extérieurs que vous projetez sur plusieurs années, même si votre projet immédiat ne porte que sur une partie des travaux. Vous éviterez ainsi que vos travaux actuels ne compliquent pas vos aménagements futurs.
- Vos aménagements risquent-ils d'obstruer votre vue, et celle des voisins, de manière inadéquate ; que ce soit sur le plan esthétique ou en matière de sécurité (circulation des piétons, véhicules, etc.) ?

INTÉGRATION LOGIQUE ET ÉLÉMENTS CONNEXES

- *CONTRÔLE DES EAUX* : Assurez-vous que les pentes de drainage évacuent l'eau de pluie et de ruissèlement vers l'extérieur des murs de fondation
- *TRAITEMENT DES DÉNIVELLATIONS* : Dans le cas de terrains accidentés, l'utilisation de murets en bloc de béton permet un traitement efficace des dénivellations. Vérifier les hauteurs maximales permises pour chaque type de blocs. Assurez-vous qu'un drainage adéquat soit prévu à l'arrière des murs.
- *SUR LE PLAN FONCTIONNEL, LES ÉLÉMENTS DU PROJET S'INTÈGRENT-ILS LOGIQUEMENT ?* :
 - a. Comment allez-vous circuler parmi l'ensemble de vos aménagements ?
 - i. Pensez au stationnement versus l'entrée principale et l'entée secondaire. Par exemple, les allées et passages prévus communiquent-ils efficacement entre eux ?
 - b. Peut-on aménager de façon à diminuer le déneigement ?
 - c. Où installerez-vous les bacs à ordures et à recyclage ?
 - i. Avez-vous besoin de les dissimuler ?
 - d. Pour une terrasse, pensez au sentier qui la reliera à l'ensemble des autres lieux que vous souhaitez mettre en évidence.
 - e. Également, quelle orientation souhaitez-vous donner à votre projet ?
 - i. Soleil du matin, du soir ?
 - ii. Une vie imprenable sur votre aménagement floral ?

Bref, imaginez-vous en train de vivre dans votre nouvel environnement avec tous les avantages et contraintes que cela comporte. Réviser ensuite votre projet en fonction de cette réflexion. Pensez en termes de fonctionnalité d'abord.

➤ *LES AIRES DE PLANTATION ET DE GAZON* : Ici encore les critères d'entretien jouent un grand rôle dans le type et les essences que vous choisissez pour vos aménagements.

- a. Désirez-vous créer un écran entre vous et vos voisins, des zones d'ombre ?
- b. Aimeriez-vous aménager un potager ?

Autant de questions vous aideront lorsque viendra le temps de définir l'importance ainsi que le choix des végétaux.

- c. Outre l'ensoleillement et l'humidité du sol, selon les types de plantes ou d'arbres, il est également essentiel de considérer : la fonction des végétaux, l'entretien qu'ils exigent et l'emplacement requis entre chaque plant à maturité.
- d. Variable importante à considérer ; combien de temps désirez-vous consacrer à l'entretien de votre aménagement ? Ceci aura un impact sur les essences, le nombre ainsi que l'étendue des aires de plantation.
- e. N'oubliez pas de consacrer une partie de votre budget annuel à l'entretien de votre projet.

➤ *L'ÉCLAIRAGE* : La touche finale, l'éclairage, donnera à votre projet une allure distinctive en plus de jouer un rôle sécuritaire, vous permettant de circuler facilement le soir venu. Ici encore, une bonne définition de vos besoins vous aidera à définir le type d'éclairage requis.

- a. Préférez-vous un éclairage direct ?
- b. Souhaitez-vous mettre votre résidence en évidence ?
- c. Aimeriez-vous un éclairage intégré à vos plantations ?

Rappelez-vous que les aménagements, principalement les terrasses, sont utilisés la nuit dans une proportion de 40%. L'éclairage est donc une composante importante de votre projet.

Phase 3. LES MATÉRIAUX

CHOIX DES MATÉRIAUX DURABLES

Déterminez les matériaux que vous souhaitez utiliser pour vos aménagements. Mais avant de choisir vos matériaux, pensez d'abord aux aspects pratiques : durabilité, résistance, entretien. Privilégiez les matériaux durables qui ne nécessitent aucun entretien. De cette façon, vous pourrez profiter pleinement de vos temps libres.

Chaque matériau possède ses propres caractéristiques et celles-ci doivent correspondre à vos besoins et à votre style de vie.

Outre leurs caractéristiques indéniables, les produits de béton offrent une résistance incomparable aux intempéries, une durabilité presque illimitée et sont sans entretien, vous laissant libre de profiter pleinement de votre nouvelle vie sous les étoiles.

Afin de vous aider vos choix, Permacon regroupe ses produits par COLLECTION basée sur la texture de ceux-ci. Utiliser des produits d'une même collection pour une harmonie entre les différentes catégories de produits : dalle, pavé, muret, marche et accessoire.

N'hésitez pas à faire la visite de la SALLE DE MONTRE VIRTUELLE de Permacon, afin de mieux voir les produits dans différents aménagements.

CHOIX DES VÉGÉTAUX

Considérez les éléments suivants lorsque vient le temps de choisir les végétaux :

- *RÔLE* : Écran, zone ombragée, attirer les oiseaux
- *COULEUR* : À harmoniser en pensant aux saisons.
- *CLIMAT* : Humidité du sol, exposition au soleil, température et rusticité.
- *CROISSANCE* : Espace nécessaire une fois les plantes à maturité

ESQUISSE

